

## Notice destinée aux candidats individuels et aux candidats scolarisés au CNED Inscription aux épreuves du diplôme national du brevet 2024

### A lire impérativement avant toute inscription

L'inscription se fait en 2 étapes : 1<sup>ère</sup> étape : inscription par internet et 2<sup>ème</sup> étape envoi du dossier par voie postale.

**1<sup>ère</sup> étape : Inscription en ligne du lundi 13 novembre 2023 à 9h au vendredi 1er décembre 2023 à 18 heures**

*aucune inscription ne pourra être effectuée au-delà du 1er décembre, 18h.*

Les inscriptions doivent être effectuées sur l'application CYCLADES en cliquant sur le lien ci-dessous en s'inscrivant au diplôme national du brevet sur [votre pays d'inscription Tunisie.](#)  
**Attention : ne pas s'inscrire sur une académie de France.**

<https://cyclades.education.gouv.fr/cyccandidat/portal/login>

### PROCEDURE DE PRE-INSCRIPTION PAR INTERNET

Le candidat crée un compte à partir de l'application CYCLADES s'il n'en possède pas déjà un.

**L'identifiant est l'adresse mail du candidat.**

Ce compte lui permet de s'inscrire et de récupérer tous les documents nécessaires au déroulement des épreuves et de consulter ses résultats.

Chaque candidat saisit les informations individuelles : des écrans informatifs le guident tout au long du processus.

**Inscription** à l'examen "Diplôme National du Brevet 2024" via votre compte candidat sur [votre pays d'inscription Tunisie.](#) **Attention : ne pas s'inscrire sur une académie de France.**

**Le candidat devra choisir son statut : individuel ou CNED Scolaire.**

**Pour les candidats individuels s'inscrire en tant qu' INDIVIDUEL résident TUNISIE**

**Candidat CNED Scolaire :** le statut CNED scolaire est réservé aux candidats inscrits au CNED en classe de 3<sup>ème</sup> réglementée.

Les candidats CNED en scolarité libre doivent s'inscrire sous le statut individuel résident Tunisie

A la fin de la saisie, les données présentées de façon récapitulative permettent au candidat de les vérifier et éventuellement de les modifier avant de procéder à la validation de son inscription.

### CONFIRMATION D'INSCRIPTION

**A la validation de l'inscription, le récapitulatif d'inscription est disponible dans mon espace « Mes documents » dans CYCLADES.**



**Vous devez impérativement le télécharger et l'imprimer :** confirmation d'inscription (=récapitulatif d'inscription).

Une attention particulière doit être portée sur l'état civil qui doit être conforme à votre passeport, pièce d'identité en français, extrait de naissance en français.

Rappel : le nom d'usage est réservé aux candidats dont cette donnée figure sur la pièce d'identité. Si ce n'est pas votre cas, il faut laisser la case vide.

Les candidats nés en Tunisie ne renseignent pas le département de naissance.

L'état civil saisi sur Cyclades sera reporté sur le diplôme, pièce qui n'est délivrée qu'une seule fois.

**2<sup>nd</sup>e étape : Envoi du dossier exclusivement par voie postale (par Rapid Post de préférence) à l'adresse suivante :**

Institut français de Tunisie  
Bureau des examens  
20-22 avenue de Paris  
BP 180  
1080 Tunis Cedex

**au plus tard le lundi 4 décembre 2023, le cachet de la poste faisant foi,  
date impérative sous peine d'annulation de l'inscription.**

*Le dossier comprend obligatoirement les pièces suivantes à fournir :*

- La confirmation d'inscription **datée et signée par le candidat et par son représentant légal si le candidat est mineur.** Si le récapitulatif d'inscription comporte des erreurs, vous devez les corriger en rouge avant l'envoi.
- la photocopie du passeport ou de la carte d'identité en français ou un extrait d'acte de naissance rédigé en français ;
- un chèque **certifié** de 325 TND de droits d'examen à l'ordre de l'Agent comptable de l'ERT. Il ne sera procédé à aucun remboursement des droits d'examen.
- pour les candidats inscrits au CNED en classe de 3<sup>ème</sup> réglementée, l'attestation d'inscription ;
- pour les candidat(e)s de **nationalité française âgé(e)s de plus de 16 ans**, une copie de l'attestation de recensement.

**Aucun accusé de réception de votre dossier ne vous sera adressé**

**A prévoir pour la passation des épreuves de l'examen, un passeport ou à défaut, une carte d'identité : une pièce d'identité sera exigée.**

## CONVOICATIONS AUX EPREUVES

**Vous serez avertis par mail de la disposition de votre convocation dans votre espace candidat :**

Les dates des épreuves et lieu de passation seront précisés sur la convocation de chaque candidat.

## CONTACT

Pour toutes questions relatives à votre inscription, vous pouvez écrire à :

[bureau.examens@institutfrançais-tunisie.com](mailto:bureau.examens@institutfrançais-tunisie.com)